

sûr cependant que le ministre doit nous proposer de supprimer complètement les limites et de confier ce pouvoir au cabinet par le truchement du gouverneur en conseil.

J'aurais préféré un amendement qui aurait accru sensiblement les plafonds fixés à \$50,000, qui était la limite dans un cas et à \$5,000 qui était la limite dans un autre. A mon avis il aurait été préférable d'augmenter sensiblement ces limites sans les faire disparaître de la loi. J'ignore à quel point il sera significatif de retirer au Parlement et de faire disparaître de la loi, le pouvoir le prescrire des limites aux opérations de cette Société pour les confier au gouverneur en conseil, d'autant plus que les membres du cabinet et le gouverneur en conseil sont comptables au Parlement; en somme, cela revient au même.

Je voudrais, à l'instar du député de Hillsborough, profiter de l'occasion pour parler de notre programme et de nos projets de télécommunications par satellite. Je ne conçois pas, comme lui, que ce serait une erreur pour le Canada d'aménager un système domestique de télécommunications par satellite. La mise sur pied d'un pareil système de télécommunications par le Canada qui pourrait coûter plus de 70 ou 80 millions de dollars, lui semblait représenter pour notre pays une trop lourde dépense il a proposé que nous nous adreptions peut-être aux États-Unis pour obtenir un pareil satellite à moins de frais.

Du fait des avantages qui résulteraient, pour notre communauté scientifique, de la formation d'un plus grand nombre de savants qui auraient la confiance du Canada, il vaut la peine que nous payions le prix de la construction, au Canada, d'un satellite spatial de communications, même s'il doit coûter ce que prévoit le ministre des Postes. Sauf erreur, il estime que ce coût variera entre 70 et 100 millions de dollars. On dit souvent que l'un des avantages conférés à un pays par les conflits armés, c'est qu'au moins à cette époque— chose tristement ironique—la science et la technologie acquièrent une importance essentielle et connaissent des progrès rapides. Il m'est agréable de penser qu'à notre époque, l'homme peut accroître ses connaissances scientifiques et technologiques en appliquant la science à des programmes et à des projets pacifiques au lieu de recourir à la guerre pour atteindre ce but. C'est pourquoi je souligne qu'il serait, à mon avis, regrettable que nous décidions d'acheter à un autre pays un satellite spatial de communications pour économiser quelques millions de dollars. En agissant ainsi, je suis sûr que nous reléguerions notre communauté scientifique canadienne à l'arrière-plan et qu'on s'en ressentirait pendant de nombreuses années.

C'est pourquoi je dis au ministre que nous devons absolument nous lancer à toute allure dans le programme de construction et de mise au point d'un satellite de communications.

Je tiens également à signaler au ministre que d'après les observations qu'il a faites en présentant ce projet de loi, nous avons compris que dans un délai relativement court, le Canada construirait un deuxième poste récepteur terrestre en Nouvelle-Écosse afin que nous puissions profiter davantage des émissions qu'on peut capter des satellites d'Intelsat. Je ne sais exactement combien de satellites d'Intelsat sont en orbite au-dessus de la région atlantique au Canada et en Europe, mais je n'ignore pas qu'Intelsat a lancé récemment un satellite de communications dans la région du Pacifique. Or, autant que je sache, le Canada ne dispose pas encore d'une station réceptrice sur la côte ouest. Cela signifie, à mon avis, que le Canada ne peut disposer d'aucune communication au moyen du satellite d'Intelsat de la région du Pacifique, bien que nous en payions une partie.

Le Canada fait partie de l'Intelsat et paye 5 ou 6 p. 100 des frais de cet organisme; pourtant, nous ne pouvons utiliser les installations de l'Intelsat de la région du Pacifique parce que nous n'avons pas encore de poste récepteur. Il me semble que le ministre devrait expliquer sans délai pourquoi le gouvernement compte aménager un deuxième poste récepteur terrestre sur la côte est, alors qu'on ne construit pas le premier sur la côte du Pacifique. A mon sens, le ministre ferait bien d'étudier la question d'ici quelque temps.

● (3.30 p.m.)

Le député d'Hillsborough, en parlant de ce bill, a déjà signalé les satellites de communications et l'existence d'un consortium européen qui s'efforce d'aménager des installations en vue de lancer un satellite franco-allemand, dans lequel le Québec serait intéressé. Il y a environ deux mois, j'ai demandé au ministre s'il savait si le Québec envisageait vraiment de construire sur son territoire un poste récepteur terrestre pouvant capter les signaux transmis par le satellite franco-allemand. Peut-être le ministre n'était-il pas en mesure de répondre à ce moment-là, mais depuis lors, il y a eu des faits nouveaux et Québec semble déterminé à construire un poste récepteur terrestre avec ou sans l'aide fédérale. D'après certaines rumeurs, une aide directe serait fournie à la province de Québec par le gouvernement français. Je ne me hazarderai pas maintenant à parler de l'aspect constitutionnel de cette mesure, mais je dirai